



Compte rendu du Conseil d'Administration

Samedi 5 septembre 2015

Mulhouse (68)

Présents : Stéphane GESQUIERE, Jonathan HAMON, Xavier JACUS, Alexandre TAME, Jérémy WALTHER, Guillaume MOITRIER (Coordinateur Lorraine)

Invités : Sandrine DECLUME, Mélodie CAIANI

Excusés : Michaël LARRIEU, Cédric LHOMOND, Vincent CHOUPAUT, Julien MERLE

Absents : Laura MICHIEL, Olivier PRATS

Procurations : Michaël LARRIEU (Alexandre TAME), Cédric LHOMOND (Jonathan HAMON), Vincent CHOUPAUT (Stéphane GESQUIERE)

Assemblée générale 2015

Site

L'AG 2015 aura lieu au Lycée professionnel Freyssinet de Verdun (55) le week-end des 12 et 13 décembre 2015. Le site est desservi par l'autoroute A4 et par la navette vers la gare Meuse-TGV Voie Sacrée. Des navettes seront et un espace covoiturage sera mis en place sur le forum

L'assemblée générale en elle-même aura lieu le 12 décembre de 10h00 à 19h00

Le repas sera géré par un cuisinier membre du personnel du lycée ou via un traiteur. L'équipe d'organisation étudie les deux possibilités tant sur un aspect technique que budgétaire.

Les tarifs resteront identiques à ceux de l'année passée.

L'hébergement ne comprend pas la fourniture de draps. Il faudra donc en amener, ou en commander auprès de la FédéGN.

Contenu

Le format de l'AG sera identique à l'an passé, à l'exception des débats. Seul un débat sera proposé de façon à retenir l'attention des participants sur celui-ci et permettre d'allonger la durée des ateliers.

Par ailleurs, une modification des statuts sera proposée, l'AG sera donc également une AG Extraordinaire.

L'assemblée générale s'articulera donc en 4 parties :

- Les bilans et modifications de Statuts et RI le matin. Il est souhaitable que chaque membre du CA commence d'ores et déjà à travailler sur son bilan afin que le secrétariat puisse rapidement synthétiser les données.
- Le débat après le repas : Un appel va être lancé auprès des membres pour connaître leurs souhaits.
- Les ateliers sur une durée un peu plus importante que d'habitude. Un appel à proposition va être fait. Nous avons déjà quelques propositions (échange d'expérience sur l'organisation d'évènements, négocier un site de jeu, le GN pour enfant)
- Les élections au conseil d'administration.

Communication

L'annonce de l'AG et des débats sera faite sur le forum à partir de la mi-septembre. L'AG sera également annoncée dans la prochaine lettre de la Fédé.

La communication sera également relayée par les réseaux sociaux.

Les bilans des pôles doivent être adressés au plus tard pour le 31 octobre afin que le bilan moral et le bilan financier puissent être publiés à la mi-novembre.

CA 2016

Fins de mandats

Cette année encore, aucune fin de mandat n'est prévue. Certains administrateurs ont annoncé leur intention de quitter le CA, d'autres de remettre leur poste en jeu (et donc de se présenter à nouveaux lors des élections) lors de la prochaine AG.

En raison des dispositions de l'article 13.2 concernant la démission de l'ensemble du CA lorsque plus d'un tiers des membres quittent leurs fonctions, ce tiers étant automatiquement atteint lors du renouvellement obligatoire à chaque AG, une modification de celui-ci sera proposée avant l'annonce des postes remis en jeu.

Recrutement

Axel Gringoire serait prêt à se présenter au CA et serait intéressé par la communication et les salons.

Au-delà de cette candidature, il est nécessaire de communiquer pour le recrutement d'administrateurs. Un espace sera mis en place comme à l'accoutumée sur le forum afin que les candidats puissent se présenter.

Ventes de Cartes GN par des associations ou professionnels

Il a été constaté que des associations appliquent un tarif supérieur au prix de la Carte GN lorsqu'elles se chargent de centraliser les souscriptions. En effet, cette souscription amène des frais de gestion.

La loi interdisant d'appliquer une surtaxe pour compenser la commission liée à l'utilisation d'un moyen de paiement, ces associations ne peuvent facturer que des frais de dossier.

Cependant, par souci d'équité, les frais de dossier appliqués à la Carte GN ne pourront en aucun cas dépasser 1€.

Par ailleurs, suite à une demande, le CA décide à l'unanimité d'ouvrir la possibilité aux professionnels de proposer la Carte GN+ à leurs clients. Cette possibilité sera soumise à la signature d'une convention liant le professionnel à la FédéGN. Xavier JACUS se charge de proposer une convention type.

Il nous arrive d'être contacté par des joueurs qui ne reçoivent pas leur carte GN souscrite en masse via une association. Il est rappelé qu'une souscription de carte GN ou GN + ne donne lieu à aucun envoi « papier ». Par contre un mail est systématiquement envoyé au souscripteur (il arrive parfois en SPAM)

Si toutefois, le souscripteur ne retrouve pas cette communication, il peut demander à l'une de nos permanentes de vérifier l'existence de la carte GN sans notre base. Il peut en effet arriver qu'une asso dise faire le nécessaire mais ne remplit pas les formalités. Il faudra rappeler aux associations utilisant la

souscription en masse que le fait de passer par l'interface de déclaration se trouvant sur le site Internet permet d'archiver automatiquement les déclarations et de gérer des éventuels problèmes. Toute autre forme de déclaration peut se perdre et ne pas être prise en compte.

Dossiers administratifs

Subvention emploi aidé

L'ASP (Agence de Services et de Paiements) nous a adressé un courrier demandant le remboursement de la subvention concernant le contrat en CUI de Sandrine sur son dernier renouvellement (6 mois).

Aucune justification n'étant mentionnée, un courrier de demande de recours gracieux a été adressé au président directeur général de l'ASP. Celui-ci nous a répondu qu'il demandait au service concerné de nous recontacter pour nous apporter plus d'éléments.

A ce jour nous attendons toujours un retour. Plusieurs tentatives d'appels téléphoniques ont été réalisées mais toutes sont restées infructueuses.

Selon la réponse qu'apportera l'ASP, il pourra être nécessaire de faire appel à notre protection juridique pour demander un recours auprès du tribunal administratif.

Impôts

La FédéGN avait depuis 1998 l'autorisation d'émettre des reçus fiscaux en échange des dons perçus. Le rescrit ayant disparu avec notre registre spécial, nous avons contacté les impôts pour en obtenir une copie. Les impôts n'archivant pas ce type de dossier plus de deux ans, il nous a été proposé de procéder à une nouvelle demande.

Les démarches se sont étalées sur plusieurs mois avec plusieurs échanges avec le service concerné. Au final, la décision rendue par les impôts reconnaît que nous sommes bien un organisme d'intérêt général mais ne nous accorde plus la possibilité d'émettre des reçus fiscaux. Les points déterminants – une réponse formulée au Sénat concernant la situation de membres d'une fédération ne correspondant pas à notre demande et le fait que selon les impôts nous n'avons une activité ni sportive, ni culturelle, ni éducative – n'étant pas en accord avec notre point de vue, un recours a été introduit.

La FédéGN passera donc devant un collège formé par des responsables de plusieurs services départementaux des impôts pour défendre son dossier. Nous sommes à ce jour en attente de la convocation.

Arrêté « airsoft » de la Préfecture du Jura

La préfecture du Jura a émis un arrêté le 17 mars 2015 en ces termes : « *Le port et le transport de tous objets ayant l'apparence d'une arme sont interdits sur l'ensemble du territoire du département du Jura* ». Cet arrêté est l'application d'une circulaire ministérielle du 6 mai 1998 visant à encadrer le port et le transport des répliques d'airsoft, mais la formulation a été tellement simplifiée qu'elle en interdit totalement le port et le transport.

Nous avons contacté la préfecture du Jura pour lui demander la modification de cet arrêté, mais à ce jour nous n'avons pas obtenu de réponse. Aussi, la FédéGN va alerter l'ensemble des fédérations concernées pour les sensibiliser afin qu'elles puissent également entamer des recours.

Convention FédéGN – FFEscime

La convention est prête, nous sommes maintenant en attente d'une date pour la signature.

Reynald a établi des documents annexes destinés au comité technique.

La FédéGN devra trouver des candidats pour le stage issus de différentes pratiques afin que leurs remarques puissent enrichir le contenu du programme. La FédéGN pourra prendre en charge tout ou partie des frais de déplacement et d'hébergement des GNistes participant au premier stage afin que notre communauté soit largement représentée. Ce premier stage formera en effet les futurs encadrants.

Nous allons chercher à étendre notre connaissance des structures pratiquant de l'escrime ludique. Xavier JACUS contacte la Saber Sport League qui développe une activité autour du sabre laser. Stéphane GESQUIERE Relance La FFE via son directeur technique national.

GNiales 2015

Le site internet est prêt. Il a été établi sur le même principe que celui de la Nuit des Huis-Clos afin de pouvoir être dupliqué pour les éditions régionales. Par ailleurs, s'agissant de l'édition internationale, le site est intégralement disponible en anglais.

Concernant l'édition parisienne, seuls neuf intervenants sont actuellement prévus, dont trois étrangers.

La cour intérieure pourrait permettre de prévoir des initiations au Trollball et à l'escrime ludique.

Le budget prévisionnel est légèrement en hausse et prévoit un bénéfice cette année grâce à la présence d'un espace snack.

Il prévoit également l'achat de 250 carnets aux couleurs des GNiales et de la FédéGN, non datés afin de pouvoir être réutilisés sur les éditions suivantes, ainsi que 400 stylos siglés FédéGN.

Mélodie contactera l'ancienne équipe afin de récupérer le matériel des GNiales (cloche, ordinateurs...)

Une communication va être lancée car il manque encore des intervenants pour constituer le programme ; or la date approche. Il est envisagé de rechercher des présentations sur la thématique du Trollball et de l'escrime ludique.

Trollmobile

La campagne de crowdfunding a permis de réunir environ 4000€. Suite à sa prolongation, des partenaires se sont manifestés pour compléter la somme afin d'atteindre le premier palier. Nous sommes en attente de la finalisation des règlements annoncés. Toutefois l'appel aux dons se poursuit, la somme de 5000 euro n'est qu'une première étape.

Sébastien a écrit au CA pour demander la création de crowdfunding sur d'autres plateformes, un déblocage des fonds, et une association pour la gestion de la Trollmobile.

Après délibération, le CA décide à l'unanimité d'appliquer les termes de la convention signée avec Sébastien et de n'accorder que les demandes qui sont compatibles avec celle-ci. Un point sera fait avec Sébastien concernant ses demandes afin de les étudier au cas par cas.

Point sur les pôles

Trésorerie

La clôture des comptes aura lieu le 31 octobre comme chaque année.

L'objectif fixé pour les prochaines années et de ne pas clôturer les comptes en déficit, condition nécessaire à la demande de reconnaissance d'utilité publique.

Le budget fédéral de cette année a d'ores et déjà, deux mois avant la clôture des comptes, atteint celui de 2014, soit une somme de 53000 euro. Notre solde comptable est à ce jour créditeur de 3274 euro mais les recettes se tarissent en cette fin de saison.

Concernant les recettes liées aux Cartes GN, nous en sommes à 88,8% des objectifs pour les Cartes GN et 65% pour les Cartes GN+. En parallèle, on observe une explosion des demandes de Pass 1 GN avec 171% de l'objectif fixé.

La situation financière actuelle est correcte mais reste fragile. Notre réserve financière nous permet toutefois de rester confiants. Toutefois, nous avons une somme importante en attente de règlement de la part des associations. Elle se monte au jour du CA à 3253 euro. Afin que nous puissions finir l'année à l'équilibre, il est important que ces sommes soient recouvrées.

Communication

Les pages Facebook permettent une meilleure communication, notamment à l'échelon régional, mais également auprès des joueurs suivant les pages spécialisées. Une communication sur les 5 ans de la page Facebook nationale est à planifier pour le 19 décembre.

Le tract est en phase de finalisation et sera disponible prochainement. D'autres documents seront créés ou renouvelés à l'issue :

- Plaquette de présentation du GN
- Revue de presse
- Document de présentation de la Carte GN +
- Le tract de présentation de l'airsoft devra quant à lui être actualisé

Les contacts média sont en cours de recensement, le fichier est régulièrement mis à jour et sera mis en ligne sur la dropbox afin que chacun puisse ajouter de nouveaux contacts.

Un fichier bénévole est également en cours de réalisation afin de répertorier les compétences et les contacts.

Informatique

Les bases de données et le site ont été contrôlés par la CNIL. Seul un bandeau annonçant l'utilisation de cookies et une page d'information ont dû être rajoutés sur le site.

La réflexion concernant le remaniement du calendrier est en cours et un groupe Facebook sera prochainement constitué pour établir un cahier des charges.

Le site de la Nuit des Huis Clos fait actuellement l'objet d'une réflexion pour développer le nouveau module d'inscriptions. Le précédent module avait été créé en urgence et ne satisfait pas totalement les administrateurs des NDHC. Par ailleurs, le nom de domaine a été récupéré. L'ancien site est toujours en ligne

le temps que l'équipe informatique analyse le fonctionnement de son module d'inscription, l'adresse basculera ensuite sur la nouvelle page.

Le site des GNiales est également construit sur le même système que celui des NDHC, c'est-à-dire un site principal présentant l'événement de manière générale, et un site annexe pour chacune des éditions régionales. Là également, le nom de domaine a pu être récupéré.

Le site partenaires a été mis à jour. Désormais, il suffit au détenteur d'une Carte GN de s'identifier avec son nom et son prénom pour accéder aux offres.

Les pages Facebook de la FédéGN sont désormais gérées via un compte business, ce qui permet d'en centraliser la gestion, mais également de la sécuriser, un administrateur de page « classique » ne pouvant pas supprimer les droits d'administration de ce compte. Le fonctionnement ne change pas cependant pour les administrateurs des différentes pages, leurs fonctionnalités et leurs accès restent identiques.

La dropbox a été mise à jour. Elle est accessible avec le compte unifié dont l'identifiant est l'adresse mail de l'utilisateur. Les documents disponibles dans le répertoire partagé du CA ont été classés. De nouvelles fonctionnalités ont également vu le jour, comme par exemple la prévisualisation de documents ou la possibilité d'éditer de manière collaborative des documents Word, à la manière de Google Docs. Cette fonctionnalité sera prochainement étendue aux documents de type Excel. La dropbox reste un outil primordial pour assurer la pérennité et la transmission des documents, il est impératif que les administrateurs et les membres de l'équipe l'utilisent.

Suite à une panne, il a été détecté que la sauvegarde automatique du serveur ne se faisait plus correctement. La fonction de sauvegarde a été totalement revue, et nous disposons à tout moment de plusieurs jeux de sauvegardes stockées sur différents serveurs.

Le prochain projet de l'équipe informatique est le développement de l'interface de comptabilité qui devrait être disponible d'ici la fin de l'année.

Coordination nationale

Le nombre de représentants régionaux, qu'il s'agisse de contacts ou de coordinateurs reste stable. Cependant, certaines régions n'ont pas de relais local.

La région PACA a son assemblée régionale le 19 Septembre. Thomas GERMAIN souhaite passer la main.

La région pays de Loire va devoir programmer son assemblée régionale.

La région Rhône Alpes et la région Bretagne sont prioritaires.

Normandie, Franche Comté / Bourgogne et Poitou-Charentes / Limousin sont moins préoccupantes en raison de nombre d'association membres mais il faudra accentuer la recherche d'un contact.

En région Centre, l'équipe est en cours de constitution, même si sa mise en route a été freinée par l'accident de Langeais.

La constitution d'une coordination active reste une priorité de la FédéGN, à la fois pour un meilleur contact, et une meilleure connaissance des initiatives locales.

Accident de Langeais

En complément des éléments déjà communiqués au CA et au public, les mesures prises par le CA à la demande de l'assureur ont été accueillies positivement par le Maire de la Langeais et le Directeur du SDIS 37.

L'association la Moryah nous a informé qu'un joueur s'est vu prescrire un arrêt maladie mais nous n'avons pas encore reçu de déclaration de sinistre le concernant.

La FédéGN investira dans des détecteurs de CO2 mis à disposition des associations ayant à organiser des GN dans des sites à espace confinés.

Par ailleurs, une convention sera passée avec une structure de sécurité civile afin de pouvoir activer si nécessaire un appui en cas de problématique lourde sur un GN.

Une sensibilisation sera également mise en place pour les GN rassemblant un nombre important de joueurs afin de gérer une évacuation de masse, quelle qu'en soit la cause (incendie, alerte météo...)

Forge du Grand Nain

La Forge du Grand Nain indique à ses joueurs qu'il passe par l'assurance FédéGN. Malgré un message laissé sur sa page Facebook, la société n'a pas répondu.

Par ailleurs, les initiales de la Forge du Grand Nain, FDGN, entretiennent la confusion, nombreux étant les clients mécontents qui se retournent vers la FédéGN du fait d'une confusion entre notre dénomination (FédéGN) et l'acronyme couramment utilisé par la Forge du Grand Nain.

Le responsable de la Forge du Grand Nain sera contacté par téléphone pour éclaircir ces points avec lui.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clos la séance à 19H45.